



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

Déclaration des élu-es CPE du SNES-FSU Orléans-Tours

L'internat est-il un concept low-cost pour la rectrice de l'académie d'Orléans-Tours ?

Les élu-es que nous sommes s'interrogent fortement sur la place que veut donner Mme la Rectrice à l'internat dans notre académie, et se demandent si notre hiérarchie connaît la réalité du travail, ses contraintes, ses difficultés, et ce que cela signifie pour les personnels en général, et les CPE en particulier ?

Entre nos IA-IPR qui ne mentionnent pas une seule fois le mot internat dans le questionnaire préalable de visite qu'ils envoient aux collègues CPE, la réalité dramatique du suicide d'élèves au lycée Camille Claudel de Blois, la volonté de supprimer un poste de CPE au lycée professionnel Henri Brisson de Vierzon, nous avons de quoi nous interroger. A Vierzon, où le taux de chômage est un des plus importants de l'académie, la nécessité de réussite scolaire prend un sens encore plus accru, dans ce lycée professionnel ouvert également le week-end.

Les élu-es que nous sommes n'ont eu de cesse de dire que le barème de répartition proposé pour les CPE sur notre académie ne convient pas. Nous revendiquons qu'à partir du moment où existe un internat, un poste de CPE soit posé en préalable des autres critères.

L'internat, ce n'est pas qu'un service minimum de type Air BnB, où les gentils usagers notent les propriétaires pour savoir s'ils sont performants, mais bien un endroit où doit pouvoir se construire un véritable travail éducatif. Dans les établissements, les CPE se battent pour en faire un véritable lieu éducatif, pour toutes les classes sociales d'élèves, favorisées comme populaires. Faut-il que nous rappelions les trésors d'inventivité, d'investissement, l'importance du travail à mener pour y faire venir une partie des jeunes issus des classes populaires ? Faut-il rappeler que ces élèves ne s'inscrivent pas spontanément à l'internat, que celui-ci est souvent perçu comme une contrainte, qu'il faut faire un travail de fond auprès d'eux et de leurs familles, alors même que bien souvent leur réussite scolaire est conditionnée par cet internat ? Faut-il enfin rappeler que l'internat est bien plus qu'un simple service d'hébergement, mais que, pour que ce « bien plus » puisse exister, il faut que des CPE en nombre suffisant y exercent.

La question est simple : combien de temps faudra-t-il encore attendre pour que l'administration se décide enfin à prendre nos demandes en compte sur ce sujet ?